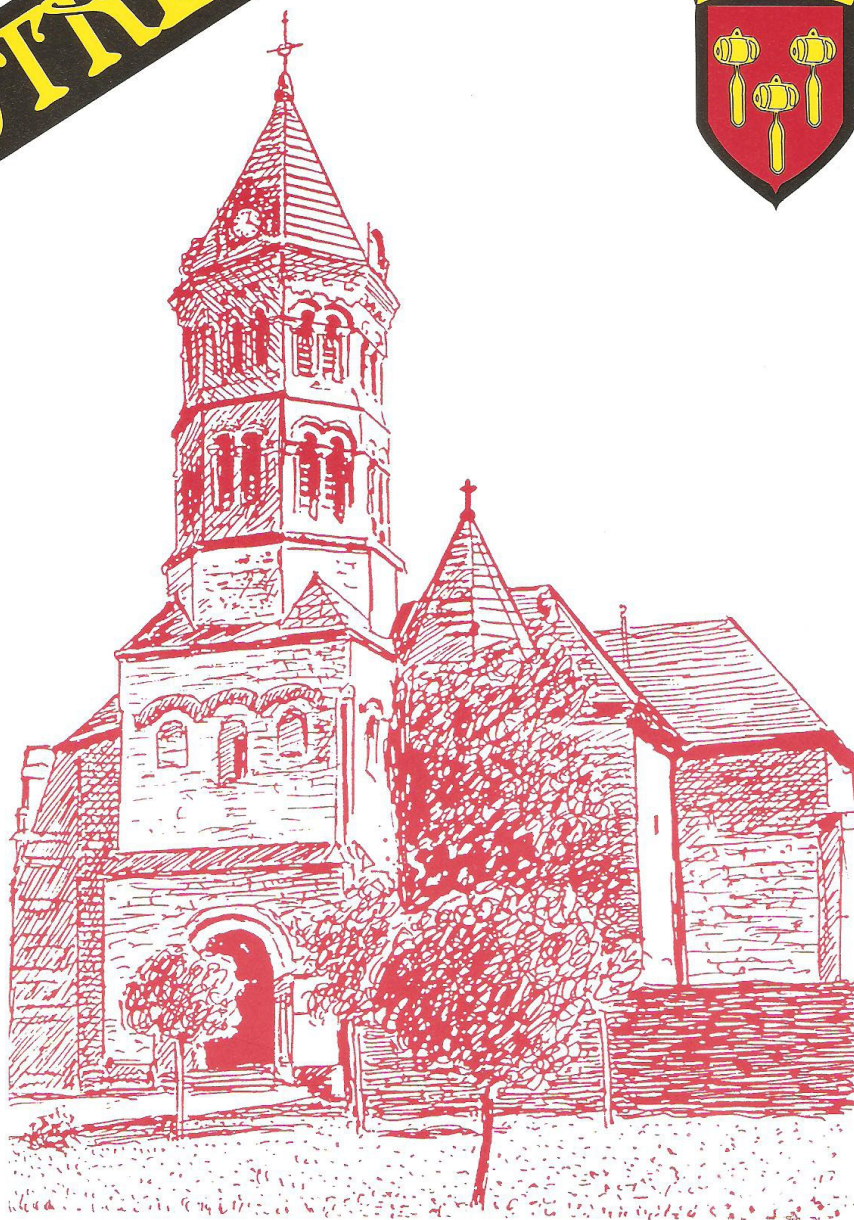
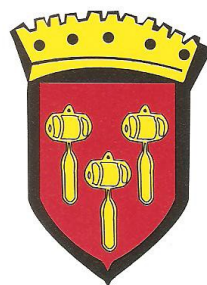


N° 64
Juillet 1998

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

LA VIE A MONCHY - LAGACHE

Notre Village a la chance d'être bien situé et d'avoir de grandes industries, (BONDUELLE & FRIGOSCANDIA), qui nous permettent d'entreprendre des améliorations importantes.

Pour se maintenir et se développer il faut que la jeune génération puisse se loger et que l'Ecole garde son effectif d'élèves.
La construction, Rue de la Râperie, de six maisons le permettra.

L'aménagement du terrain de la râperie permet maintenant aux jeunes de jouer en respectant les arbres et en ne faisant plus de tapage dans les rues du quartier.

Un Village est agréable à vivre quand toutes les générations qui s'y côtoient se respectent et ne se gênent pas.

Je compte sur chacun pour mettre de l'huile dans les rouages (et non sur le feu), si par hasard, il se produisait quelques grincements.

Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent à fleurir et entretenir les massifs, bacs, pancartes. La Commission passera en Juillet pour admirer et récompenser les efforts qui ont été réalisés.

Monsieur le Sous-Préfet et nos Elus départementaux ont apprécié leur visite du 27 Juin et je vous retransmets leurs félicitations pour la belle présentation de notre Village .

A.VALLETTE



***VERRES:**

Il y a 4 bacs à verres dans le village (voir ci-après le plan de MONCHY avec les 4 emplacements).

Chaque kilo de verre ramassé donne une prime pour le recherche contre le Cancer (ARERS) : Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique.

**S'IL VOUS PLAIT, METTEZ VOS VERRES DANS LES BACS.
NE LAISSEZ RIEN DANS DES SACS A COTE DES BACS.**

IMPOTS LOCAUX EN BAISSSE

La Commune de MONCHY-LAGACHE bénéficie de l'implantation sur son territoire d'une partie de l'usine BONDUELLE qui a ensuite entraîné l'installation de FRIGOSCANDIA sur la Commune.

A partir de 1997, la taxe sur le Foncier Bâti et la taxe professionnelle ont été versées sans les exonérations prévues lors de leur installation.

Les bases d'imposition cumulées de ces deux taxes ont augmenté de 22%, permettant ainsi à la Commune d'obtenir un produit fiscal plus élevé.

Il a donc paru normal au Conseil Municipal de faire participer à la baisse des impôts l'ensemble des habitants et industriels de la Commune, puisque, dans les années précédentes tout le monde avait participé à leur hausse afin de permettre cette installation, très bénéfique pour notre Commune.

Les taux des quatre taxes vont donc baisser d'environ 5%.

ORDURES MENAGERES

Actuellement le budget communal prend en compte la totalité du coût du ramassage et du traitement des ordures ménagères, soit environ 160000Frs . Dans cette somme, le traitement représentait en 1997 environ 96000Frs, le reste étant destiné au ramassage.

Comme dans de très nombreuses Communes de France, le Conseil Municipal a estimé qu'il serait plus justifié que chacun d'entre nous se rende compte du coût que représente le traitement de nos ordures ménagères.

Il a donc été décidé qu'en 1999, serait instaurée une Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères, calculée sur la base du Foncier Bâti(+ ou - 5% uniquement pour les locaux à usage d'habitation). Il sera donc possible en 1999 de baisser les charges de la Commune du même montant.

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 1998

NAISSANCES :

Emilien MICHAUX, né le 14 Janvier à PERONNE.
César BERKOWICZ, né le 16 Janvier à St QUENTIN.
Quentin DELCROIX, né le 21 Janvier à PERONNE.
Aline GOURDIN, née le 16 Avril à St QUENTIN.
Marion VILLAIN, née le 07 Juin à St QUENTIN.
Océane MAROTTE, née le 15 Juin à PERONNE.
Clémence ISTE, née le 18 Juin à St QUENTIN.

MARIAGES:

Didier BLONDEL & Marie-Noëlle RICHY , mariés le 15 Mai 1998.
Quête réalisée au profit des Aînés ruraux : 91Frs.

William GOMEZ & Cathy KOMINIARZ, mariés le 20 Juin 1998.
Quête réalisée au profit de l' ADMR: 357.60Frs.

DECES:

André LEFEVRE, décédé le 19 Janvier à HAM (80) .

Odette HURIER - CARON, décédée le 09 Février à ATHIES (80)

Charles CARON, décédé le 01 Mars à HAM (80).

Marcel DREUX, décédé le 08 Mars à ST QUENTIN (02).

Jean CHASSAGNOUX, décédé le 28 Mars à ST QUENTIN (02)
inhumé le 31 Mars à MONCHY - LAGACHE.

Robert MARCHANDISE, décédé le 14 Avril à ST QUENTIN (02)

Aimée LABALETTE -ROUX, décédée le 18 Avril à MOREUIL
(80), inhumée le 22 AVRIL à MONCHY-LAGACHE.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Mr & Mme Olivier MASNIN & leurs enfants - 11 Rue de Douvieux .
Mr Michel MARCHANDISE & Mr Bernard RAMBOUR-26 Grande Rue.
Mr & Mme WILLEMANN Dominique & leurs enfants - 22 Rue de Devise -
Mr & Mme Fabrice COUTANT - 11 Rue de Devise .
Mr Serge DUBREUCQ & Mme Maryline PRAUD - 16 Grande Rue.
Mr & Mme Sylvain PEREIRA - 2 Route de Devise MONTECOURT.

PETIT RAPPEL : les personnes qui emménagent ou qui quittent la

Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur

livret de famille ou une pièce d'identité .

ELECTIONS : L'inscription sur la liste électorale ne se fait pas d'office.

Vous devez donc venir en Mairie afin de remplir une demande d'inscription

avant le 31 Décembre de l'année .

OUVERTURE OU FERMETURE DE COMPTEURS:

* ELECTRIQUE : se rapprocher de la SICAE - ROISEL au 03-22-86-45-45.

* d' EAU: se rapprocher de la CISE - ROSIERES au 03-22-88-00.30 ou
auprès de Monsieur BONNINGUES - Bureau de ROISEL au
03-22-86-61-40.

Toute anomalie doit également être signalée .

" FOYER RURAL "

Cette salle est toujours très appréciée par les utilisateurs de MONCHY ou des environs. Il faut dire que depuis son agrandissement en 1976, elle a été régulièrement entretenue et dotée de matériels la rendant plus pratique.

Les travaux ou achats récents sont les suivants:

- * remise aux normes de l'installation électrique.

- * renouvellement des aérateurs de toit.

- * réfection de la petite salle polyvalente qui est tout à tour buvette les jours de fêtes des Associations, vestiaire des filles pour le Judo, pièce d'accueil pour le médecin de la PMI et pour l'assistante sociale.

- * achat d'une série de 12 grilles d'exposition ou de fond de scène.

- * achat d'un deuxième chariot de plateaux et pieds, ce qui offre plus de 210 places.

- * réfection de cinq tables anciennes.

Le Foyer est très souvent utilisé.

EN SEMAINE:

Le lundi après-midi : permanence de l'assistante sociale.

Le lundi soir : Club de gymnastique.

Le 1er mardi du mois : Club de l'Omignon.

Le 2ème mardi du mois : Consultation PMI.

Le mercredi : Club de judo.

Le vendredi (parfois) : Club de judo.

Chaque jour scolaire : la cantine.

De temps en temps : sport scolaire.

LES WEEK-END:

Occupation une fois sur deux en moyenne et les réservations se font souvent un an à l'avance.

Pour l'année 1998 : 8 baptêmes - 2 communions - 3 mariages - 1 autre repas de famille - 2 soirées privées - 12 soirées d'associations - 1 dizaine d'assemblées générales ou réunions diverses.

Cette salle est régulièrement entretenue par un personnel consciencieux, dans un souci de la garder aussi accueillante et fonctionnelle que possible, pour le bien être de tous les utilisateurs, à qui nous rappelons la nécessité de laisser le Foyer "intact" après leur passage. Ceci est respecté 9 fois sur 10.

Bien sûr, il est parfois difficile de concilier les temps d'occupation et les contraintes des uns et des autres.

Alors, l'idéal serait la création d'un espace couvert réservé uniquement aux activités sportives qui pourraient ainsi être multipliées.

C'est un projet parmi tous ceux que la Commune aimerait réaliser.

REGROUPEMENT SCOLAIRE MONCHY-TERTRY & DEVISE

L'année scolaire qui s'achève a apporté des changements non négligeables puisque notre école accueille maintenant deux emplois jeunes appelés " aides éducateurs" qui assurent des tâches de surveillance et d'accompagnement des élèves pour les sorties mais surtout qui vont encadrer des activités informatiques puisque nous sommes équipés depuis peu de deux micro-ordinateurs.

Le premier, acheté par la Coopérative Scolaire début Janvier, le deuxième par le SISCO au mois de Juin.

Ce qui nous a déjà permis d'informatiser toute notre bibliothèque qui vient encore de s'agrandir grâce à une dotation en livres obtenue auprès de l'Inspection Académique.

Cette année scolaire s'est terminée par un mois de juin chargé car en plus de notre traditionnelle Fête de l'école, c'est une exposition sur le livre qui a été ouverte les 26 & 27 juin en partenariat avec la Commune.

Que soient, à cette occasion, remerciés toutes celles et tous ceux qui ont joint leurs efforts aux nôtres pour assurer le succès de ces deux manifestations.

Et pour ceux qui sont impatients de nous revoir, sachez que la rentrée des enseignants est prévue le Mercredi 02 Septembre et celle des élèves le :

le Jeudi 03 Septembre 1998.

Les enseignants pourront être contactés à l'école le Mercredi 02 Septembre -jour de la pré-rentrée-; le matin à MONCHY- LAGACHE ; l'après-midi dans leurs classes respectives.

TEL ECOLE MONCHY-LAGACHE: 03-22-85-61-48.

TEL ECOLE TERTRY: 03-22-85-69-19.

TEL ECOLE DEVISE: 03-22-85-70-27.

BONNES VACANCES A TOUS

Joël HAPPE.

SAMEDIS LIBERES RENTREE 1998/1999

Les Samedis 12 & 26 Septembre - 10 Octobre - 14 & 28 Novembre - 12 Décembre - 16 & 30 Janvier - 06 & 27 Mars - 05 & 19 Juin -

CALENDRIER OFFICIEL DES VACANCES 98/99

Vacances de la Toussaint: du vendredi 23 Octobre soir au mardi 03 Novembre matin.

Vacances de Noël: du samedi 19 Décembre midi au lundi 04 Janvier matin.

Vacances de février: du vendredi 05 Février soir au Lundi 22 Février matin.

Vacances de Printemps: du Samedi 03 Avril midi au Lundi 19 Avril matin.

Congé de Pentecôte: du vendredi 21 Mai soir au Jeudi 27 Mai matin.

Grandes vacances d'été: Mardi 29 Juin soir.

CANTINE SCOLAIRE RENTREE 98/99

Elle reprendra dès le JEUDI 03 SEPTEMBRE. Le prix du repas a été fixé à: 21.50Fr.

Les tickets seront vendus en Mairie de MONCHY - LAGACHE les Vendredi 28 AOUT de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00 & le MARDI 01 SEPTEMBRE de 14h00 à 18h30.

Pensez donc à venir les acheter et également inscrire votre enfant pour le repas du 03/09. Car celui-ci sera commandé au plus tard le 01/09 (passé ce délai, il ne nous sera plus possible de modifier la commande).

Nous vous rappelons également qu'aucun repas ne peut être commandé le jour même, vous devez impérativement donner votre ticket correctement rempli la veille à un enseignant.

Nous comptons sur votre compréhension pour assurer une bonne gestion de ce Service .

Le Régisseur: L.ELOIRE.



LA POSTE

Madame Maryse VERCLYTTE, Responsable du bureau de Poste de MONCHY-LAGACHE ayant eu une promotion tout à fait méritée, a quitté MONCHY au grand regret des habitants de la Commune.

Nous publions ci-dessous quelques extraits de ce que Monsieur STEPHANE et Monsieur VALLETTE ont dit à l'occasion de la cérémonie de départ de Mme VERCLYTTE.

Extrait du discours de Monsieur STEPHANE, Directeur du groupement Postal des HAUTS de SOMME à PERONNE :

"Remerciements à Monsieur le Maire pour son invitation et la rénovation de la façade de la Poste à laquelle la Municipalité a participé.

Madame VERCLYTTE, présente à MONCHY depuis presque 6 années a été nommée le 30 Juin 1992 Releveuse de 4^e classe. C'était le premier poste de Chef d'Etablissement de sa carrière.

Carrière commencée en 1972 dans le Nord à FLERS en ESCREBIEUX comme agent d'exploitation puis mutée dans le Pas-de-Calais à LEFOREST où elle est nommée contrôleur en 1977.

Ce premier poste a été une réussite complète dans les deux domaines d'activités de la Poste.

Cette réussite s'explique par les compétences, la disponibilité et la gentillesse de Madame VERCLYTTE. La nombreuse assistance présente témoigne d'ailleurs de l'excellent travail accompli. Pour ce travail, je tiens à remercier publiquement Madame VERCLYTTE.

Désormais elle exerce à CHAULNES.

Pendant une période transitoire le Bureau est confié à Bernard LECONTE, Brigadier ".

Monsieur VALLETTE a remercié Madame VERCLYTTE de sa présence active et dévouée depuis 5 ans 1/2 , période au cours de laquelle elle a su concilier la rigueur exigée par son métier et la notion de service rendu aux personnes en difficulté :

" Vous avez redonné des couleurs à La Poste et votre personnel est désolé de vous voir partir ".

Ensuite Monsieur VALLETTE a remercié Madame VERCLYTTE pour tout ce qu'elle a apporté aux Associations de la Commune, l'a félicitée pour sa promotion et lui a souhaité au nom de tous une bonne réussite à CHAULNES.

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Lundi de :17h00 à 18h00

Le Samedi de: 10h30 à 12h00.

Pas de permanence du 27 juillet au 15 Août inclus.

PERMANENCES DES ADJOINTS EN MAIRIE

LE MERCREDI de 18h00 à 19h00

MERCREDI 02 SEPTEMBRE 1998: Mme Monique GOURLIN.

MERCREDI 07 OCTOBRE 1998: Mr Jacques PRESTEL.

MERCREDI 04 NOVEMBRE 1998: Mr Philippe LEVERT.

MERCREDI 02 DECEMBRE 1998 ; Mr Gérard FOURNIER.

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Attention : TEL-FAX : 03-22-85-63-19

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI: de 14h00 à 18h30 (vente tickets de cantine).

MERCREDI : de 9h00 à 12h00 (vente tickets de cantine).

JEUDI: de 9h00 à 12h00.

VENDREDI: de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Il se peut que ces horaires soient modifiés pour diverses raisons, merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage.

Horaires restreints du 13 au 26 Juillet et du 15 au 24 Août 1998.

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

** C.P.A.M de HAM: Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque VENDREDI de 14h00 à 15h30 . Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins , demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

** ASSISTANTE SOCIALE: Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (Tél: 03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET.

** CONSULTATION P.M.I.: Un Médecin pédiatre est à votre disposition le 2ème MARDI du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30 .

DATES 2ème SEMESTRE 98:

Les MARDIS : 28 Juillet (exceptionnellement de 9h30 à 12h00) - 08 Septembre- 13 Octobre - 10 Novembre- 08 Décembre -.

** BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: Melle Micheline NOLLAND & Mme Georgette CORNILLET sont à votre disposition le MERCREDI matin de 10h30 à 12h00 en Mairie .
Prêt gratuit de livres pour petits et grands.

** PERMANENCES MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

PERONNE : Chaque 1er Mercredi du mois de 9h00 à 12h00 au dispensaire du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème Jeudi du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Socio-Culturel.

Bien entendu des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

Les changements d'horaires ou les suppressions de permanences y sont indiqués.

Monchy-Lagache : les rois du karaoké

Pour la 3^e année consécutive, une après-midi conviviale placée sous le signe de la chanson française était organisée au foyer rural.

22 FEV. 1998

Le concours de karaoké, organisé par la section C.P.G.-C.A.T.M. de Monchy, en partenariat avec la municipalité, les commerçants et artisans du village, a connu, une fois de plus, un vif succès. Près de 150 personnes, la plus part du village, ont investi le foyer rural pour chanter ou fredonner les airs choisis. 17 chanteurs d'un jour, se sont ainsi suc-

cédé sur scène, choisissant leur chanson favorite parmi les 180 titres proposés. Trois écrans, installés en bordure d'estrade, devant les allées de tables, a permis à chacun de suivre les chansons qui défilaient. Le répertoire, composé uniquement de chansons françaises, était très vaste et regroupait aussi bien des classiques tels Piaf ou Lenorman, que des « tubes » qui témoignent d'une époque. Les performances de ces chanteurs amateurs ont été examinées par un jury composée de 6 personnes, dont le maire André Vallette. A l'issue de l'après-midi, trois classements ont été établis, selon les catégories « cadets, juniors et seniors ». Chaque lauréat a reçu une coupe et une entrée au parc Eurodisney. Une après-midi fort sympathique que personne n'oubliera de sitôt.



Les spectateurs ont soutenu et applaudi les chanteurs amateurs.



Chanteur d'un jour, vedette d'un jour...



Une soirée magique pour tous ces enfants.

Monchy-Lagache : vive le Carnaval !

Les enfants de la commune ont participé à un concours de déguisement.

24 FEV. 1998

POUR la deuxième année consécutive, l'Association loisirs, animations et tourisme (A.L.A.T.) a organisé, à l'occasion de Mardi gras, un concours de déguisements réservé aux enfants

de 4 à 13 ans qui s'est déroulé mardi soir, au foyer rural.

Une soixantaine d'enfants ont ainsi défilé devant un jury composé de sept personnes, faisant toutes partie du club

des Aînés, et qui a dû, à l'issue de la soirée, établir un classement, pas toujours facile, dans deux catégories : les petits (moins de 8 ans) et les grands (9 à 13 ans).

Une opération « création » a même été proposée pour récompenser les plus beaux costumes, les plus imagina-

tifs, confectionnés par les enfants eux-mêmes.

Tous les jeunes participants ont été invités à goûter les crêpes confectionnées par les membres de l'A.I.A.T. et tout ce petit monde est reparti avec des cadeaux plein les bras.

Monchy-Lagache : succès du marathon de pêche

08 MARS 1998



Soixante-dix pêcheurs se sont retrouvés aux abords de l'étang communal de la Cabourerye.

Trente-cinq équipes ont participé au marathon de pêche organisé par l'Amicale des deux étangs.

Un véritable succès qui est venu couronner le marathon de pêche qui s'est déroulé à l'étang communal. Pas moins de 35 équipes, soit 70 pêcheurs, venues essentiellement de Ham et Péronne, se sont affrontées amicalement, sous un ciel des plus clément. A l'issue des cinq heures de pêche en continu, un classement a été

établi, en fonction du nombre de poissons attrapés et de leur poids respectif.

Extrait du palmarès : 1^{re} équipe : Delanoy/Delanoy, 143 prises pour 4 500 g, soit 5 215 points ; 2. Burlet/Sueur, 170 prises pour 4 070 g, soit 4 920 pts ; 3. Sergent/Vasseur, 182 prises pour 3 750 g, soit 4 660 pts.

La coupe du Président, pour la plus grosse prise, est revenue à Jean-Luc Detarnow pour une prise de 1 100 g. Sur les cinq heures du concours, 2 116 prises ont été réalisées, pour un poids total de 59 kg 450.

Les cinq premières équipes ont reçu une coupe et tous les participants sont repartis avec un lot. Une belle journée donc pour les organisateurs et les pêcheurs, amis aussi pour les promeneurs qui sont venus nombreux encourager les concurrents.

Le prochain rendez-vous de l'association est fixé aux 13 et 14 juin pour la traditionnelle opération « porte ouverte », à l'occasion de la journée nationale de la pêche.

Monchy-Lagache, village propre

Une fois de plus, les habitants du village ont participé à la journée de nettoyage de printemps, impulsée par le ministère de l'Environnement. Et les enfants n'étaient pas en reste.

28 MARS 1998

ARMÉS de sacs poubelles et de gants, petits et grands ont arpenté, toute l'après-midi, les rues et lieux publics de la commune, traquant sans merci, bouteilles, papiers et autres débris. C'est à 14 heures que le départ a été donné. Une quarantaine de participants, principalement des enfants, se sont retrouvés à ce rendez-vous traditionnel placé sous le signe du civisme. Les enfants, entourés du maire, des conseillers municipaux et des instituteurs, se sont ainsi mobilisés pour rendre à leur village propreté et beauté.



Armés de gants et de sacs poubelles, tous ont traqué sans merci les débris.



La quarantaine de participants avant le départ...

08 AVR. 1998

Monchy-Lagache : à vos raquettes

Après la réélection de Daniel Dupont à la présidence du tennis club, la nouvelle saison tennistique redémarre avec une session de découverte du tennis pour les enfants (même sans raquette), le mardi 14 avril, de 10h à 12h (séance gratuite). Le même jour, un stage de tennis, ouvert à tous les jeunes de 7 à 18 ans débutera pour se poursuivre jusqu'au 17 avril, puis du 20 au 24 avril, à raison d'une heure et demie par jour. La participation est de 150 F par stagiaire. Les cours seront dispensés par Patricia Wiasek.

L'adhésion au club est fixée pour l'année 1998 à : 260 F (licence FFT comprise), 220 F pour le deuxième sociétaire d'une même famille, 180 F



La section « jeunes » du T.C.M. entraînée par Patricia Wiasek.

pour le troisième, 90 F pour les moins de 18 ans. Le ticket horaire d'utilisation du court est de 20 F.

Pour tout renseignement complémentaire contacter : Jean-Baptiste Gru tél. 03.22.85.69.63.



Ham : se débarrasser utilement du verre

Le SIVoM de la région de Ham vient de mener une action pédagogique pour sensibiliser les jeunes au recyclage des emballages en verre tout en aidant la recherche sur le cancer.

18 AVR. 1998

Le traitement des ordures ménagères coûte cher à la collectivité et il faudra arriver inéluctablement, dans un proche avenir, au tri sélectif des déchets. Le verre fait déjà l'objet d'un recyclage, et le SIVoM de Ham a installé depuis l'été dernier des containers en divers points du canton afin de récupérer les bouteilles, flacons et autres emballages perdus.



Tout comme leur président, Bernard Brunel, les élus du SIVoM ont eux aussi été très sensibilisés par cette exposition.

Mais il faut arriver à discipliner les habitants pour que cette démarche de citoyenneté s'ancre dans les habitu-

des. Et comme pour éduquer les parents, il n'est rien de tel que de sensibiliser les enfants, les élus du SIVoM ont

fait appel à l'Association régionale d'enseignement et de recherche scientifique (ARERS) pour présenter une exposition sur le thème : « Le verre et son recyclage ».

Cette exposition a été visitée par plusieurs centaines d'écoliers du canton qui ont pu, au fil des panneaux, découvrir le but à la fois civique, économique et humanitaire du recyclage du verre. Les jeunes visiteurs ont pu ainsi remarquer qu'avec 1 400 000 tonnes de verre recyclées en 1995, la France ne se classe qu'au septième rang des pays européens dans ce domaine.

Une somme de 21,5 MF pour la recherche

Au cours du vernissage de l'exposition, le président de l'ARERS, Jean Tournier la Ravoire, a dressé un bilan éloquent de l'action de son association qui gère la collecte des verres dans vingt-

six départements de la Métropole.

Grâce à la collecte de 1996, l'ARERS a pu consacrer 2 150 715 F à la recherche contre le cancer en finançant des programmes spécifiques. Ainsi, le don le plus important (500 000 F) est allé au Groupement interrégional de recherche en cancérologie (GIREC) des centres de Dijon, Lille, Nancy, Reims et Strasbourg. Depuis sa création en 1974, l'ARERS a pu apporter 25 MF à la recherche sur les maladies cancéreuses.

Le recyclage du verre, c'est aussi contribuer à la défense de l'environnement et au développement économique. Le verre de recyclage est la principale matière première fournie aux sept usines de BSN et de Saint-Gobain qui collaborent avec l'ARERS. Ce partenariat a permis de créer plus de mille emplois au sein de ces sociétés.

En mettant en exergue le but civique, socio-économique et humanitaire de cette action, le président de l'ARERS a déclaré avec humour : « En invitant les consommateurs à déposer leurs verres perdus dans nos containers, c'est une des rares fois où l'on demande aux gens de tendre la main sans donner de l'argent ».

L'impact de cette exposition a semblé être très positif sur la réaction des jeunes visiteurs qui pourront ainsi répercuter ce qu'ils ont appris, au niveau de leurs familles. Ainsi peut-on espérer que moins d'emballages en verre viendront désormais encombrer les poubelles réservées aux ordures ménagères, et que les enfants, citoyens de demain, retiendront cette bonne leçon de civisme proposée par le SIVoM de Ham et l'ARERS.

I.-M. D.

Monchy-Lagache soigne son cadre de vie

27 JUIN 1998



Le sous-préfet aux champs. M. Theuil est accueilli par la municipalité monchoise pour inaugurer le nouvel espace paysager de la Râperie.

En inaugurant l'arboretum de la Râperie, le nouveau sous-préfet de Péronne, Michel Theuil, a découvert un charmant village où il fait bon vivre.

CONSCIENTE que l'on juge la qualité de vie d'une commune par la première impression que l'on ressent en entrant dans l'agglomération, la municipalité a tenu à améliorer l'embellissement des accès du village.

Lorsque l'automobiliste arrive de la direction d'Athies ou de Tertry, il est frappé par la beauté du Val d'Omignon dont la rivière coule paisiblement dans un cadre verdoyant. Il restait alors l'entrée sud du village (côté Croix-Moligneaux) à embellir pour parfaire le tout. C'est maintenant chose faite et ceux qui ne sont pas venus depuis longtemps à Monchy-Lagache seront étonnés par la métamorphose de l'ancien terrain de la Râperie, dont la brousse a fait place à un immense espace vert planté de jeunes arbres aux essences décoratives.

Un arbre égale un enfant

C'est ce bel arboretum que le sous-préfet de Péronne, Michel Theuil, a inauguré

samedi matin à l'occasion de sa première venue dans la commune.

Accueilli par le maire, André Valette, entouré du député Gautier Audinot, du conseiller régional Jean-Pierre Viénot, du conseiller général Jean Boitel et de plusieurs maires des environs, le représentant de l'Etat a pu constater en regardant les photographies de l'ancien terrain, combien les efforts produits par les élus locaux afin d'améliorer le cadre de vie des monchois ont été importants.

Sur ces deux hectares de verdure, ont été plantés à l'automne dernier, soixante-cinq arbres et arbustes décoratifs (érables, tilleuls, frênes, ormes, cèdres, pommiers à fleurs...) par les enfants du regroupement scolaire (Monchy-Tertry-Devise).

Cette action de sensibilisation à l'environnement a été menée par le centre de formation professionnelle pour adulte du lycée agricole de Péronne, dans le cadre de l'opération « 1 000 défis pour la planète », comme l'a rappelé André Valette.

Chaque arbre planté porte le prénom d'un ou plusieurs enfants que l'on peut lire sur une étiquette liée au tronc.

Parmi les travaux d'embellissement du cadre de vie réalisés dans la commune, M. Valette a aussi évoqué la remise en état du chemin de la Vicomté par la section d'aménagement et d'entretien Espace Rural, dans le cadre d'un stage d'insertion de RMIstes, et le réaménagement des berges de l'Omi-

gnon par l'association « Rivières Haute-Somme ».

Coup de pouce au logement

Désormais, le principal souci du maire est de faire disparaître du paysage la seule verrue qui y subsiste : les ruines de la Râperie. Mais le coût de démolition (environ 500 000 F) serait lourd à supporter pour la commune.

Près de l'arboretum, un programme de construction de six nouveaux logements en locatif va être mis en chantier par le CIL de l'Aisne. André Valette voudrait bien que d'autres logements remplacent éventuellement cette



La visite officielle s'est poursuivie au foyer rural où est présentée une remarquable exposition réalisée par les écoliers du SISco.

friche industrielle de la Râperie qui gâche le paysage.

« L'amélioration du cadre de vie et la construction de nouveaux logements susceptibles d'accueillir des jeunes couples avec des enfants sont nos principales priorités pour maintenir une vie dynamique et l'école dans le village », a déclaré en substance André Valette. Cette philosophie a été partagée et encouragée autant par le sous-préfet que par le conseiller général Jean Boitel, le conseiller régional Jean-Pierre Viénot ou par le député Gautier Audinot, au cours de la réception qui a suivi la visite de la commune, au Foyer rural.

Jean Boitel a souligné l'importance de l'accueil pour garder les familles au village en félicitant son collègue maire de Monchy pour les efforts accomplis dans ce domaine.

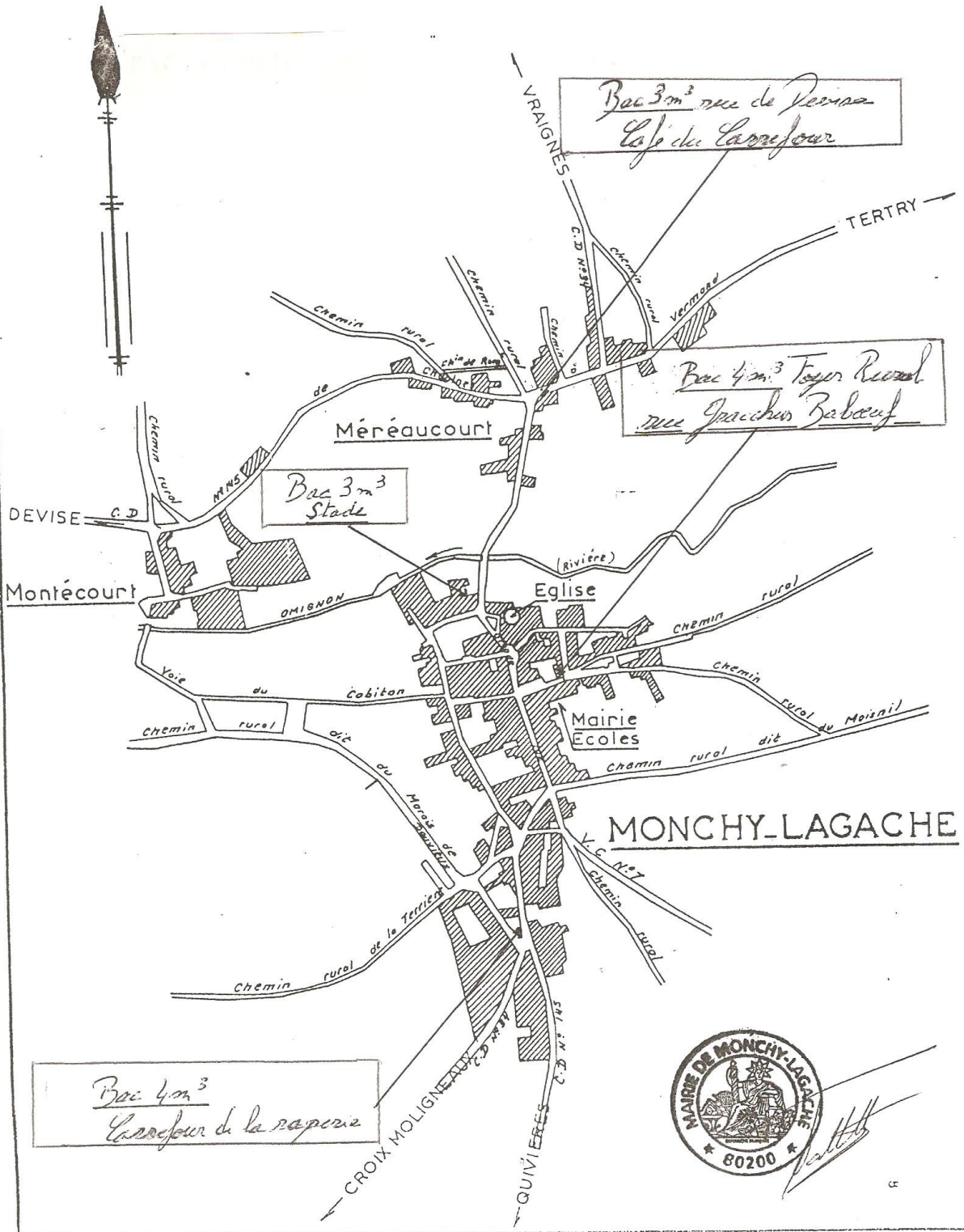
Afin d'éviter les hémorragies démographiques des communes rurales, le maire de Péronne a fait part de sa vigilance concernant les inscriptions scolaires venant de la campagne. « Il n'y a pas concurrence entre la ville et la campagne mais une complémentarité au sein du monde rural », a-t-il déclaré.

De son côté, Gautier Audinot a mis en exergue l'effet d'osmose entre les Monchois qui procure autant de dynamisme autour des élus.

Quant au sous-préfet, il s'est déclaré autant impressionné par la qualité de vie à Monchy, que par l'exposition présentant les différents travaux réalisés par les écoliers du SISco, témoignant également du dynamisme des jeunes bien encadrés par l'instituteur, M. Happe.

J.-M. DUFOUR

EMPLACEMENTS DES BACS A VERRE



COMPTE - RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 FEVRIER 1998

Conseillers présents: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-G.FOURNIER-Ph LEVERT-Mme M.GOURLIN-Mrs M.RIGAUX-M.DUPARCQ-A.BOROWICKI-J.B GRU-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU.

Conseillers absents : Mrs Ph LEVERT-J.BOUCHEZ-Mme M.H DUJARDIN.

1°: COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 1997 & AFFECTATION DES RESULTATS:

Lecture des dépenses et recettes des deux sections "Fonctionnement" et "Investissement" du budget de l'année 1997 .

Recettes de fonctionnement : 2791889.03Frs.

Dépenses de fonctionnement: 1893315.53Frs

=====
Excédent de l'année de:.....898573.50Frs

Recettes d'Investissement:531487.86Frs

Dépenses d'investissement:808604.10Frs

=====
Déficit de l'année de:277116.24Frs. Ceci car avec la nouvelle comptabilité M14, on ne reprend que les chiffres de l'année et non plus les chiffres de l'année antérieure (excédents).

Le résultat cumulé figure dans un tableau à part.

Tous les programmes d'investissement ne sont pas terminés et seront repris sur le primitif 1998 pour un total de 508100Frs en dépenses et 117170Frs en recettes.

Vote de ce compte administratif par 10 voix pour (sur 10 votants).

* Section d'Investissement:

Résultat du C.A. 1996:E de 198316.08

Virement à la section d'investissement:...../

Résultat de l'exercice 1997:.....D de -277116.24

Restes à réaliser 1997:...../

Soldes des restes à réaliser 1997:...../

Chiffres 97 à prendre en compte pour af. résultat :78800.16

* Section de Fonctionnement:

Résultat du C.A. 1996:: E de 1114737.75

Virement à la section d'investissement:.....241840.00

Résultat de l'exercice 1997:.....E de 898573.50

Restes à réaliser 1997:...../

Soldes des restes à réaliser 1997:...../

Chiffres 97 à prendre en compte pour af. résultat : +1771471.25

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'INV. reste toujours en INV) et doit en priorité couvrir le besoin de financement(Déficit) de la section d'Investissement.

APRES DELIBERATION, DECIDE:

d'affecter le résultat comme suit:

*EXCEDENT GLOBAL CUMULE 1997: 1771471.25

*Affectation obligatoire pour couvrir le besoin d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP 98 (art 1068): 78800.16.

*Solde disponible affecté comme suit: à l'excédent reporté de fonctionnement BP 98 (ligne 002):1692671.09

2°: VOTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES EN 1998:

LISTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES- ART 65738-				1996	1997	1998
Familles Rurales	3900	4100	5000	1	1	1000
Harmonie Sainte Cécile	2800	3000	3000	1250	1850	1850
Comité de Jumelage	3000	1000	3500	650	650	300
Judo - Club	2050	3000	3000	0	100	200
Olympique Monchy	4100	4500	4500	3060	3150	3500
A.L.A.T.	2050	7000	3500	750	550	550
Gymnastique Volont.	1050	1250	1400	550	550	550
Tennis-Club	2050	2250	2250	450	550	550
Les Aînés Ruraux	1500	1600	2000	200	200	200
A.D.M.R.	1250	1300	1600	0	150	600
Les Archers	0	1000	1100	0	150	150
Amicale des 2 Etangs	1000	1500	1650	0	900	300
				0	800	0
SOMME TOTALE				31660	41100	42250

3°: POINT SUR LES TRAVAUX 1998:

* Horloge Eglise : Accord de subvention du conseil Général. Attendre la réponse de l'Etat pour lancer les travaux.

* Carrelage des classes: la commission choisira entre les deux entreprises ayant envoyé un devis: Mr FERRAIRA et Mr PEIXOTO.

* Carrelage des WC de l'Ecole: Le travail sera réalisé par Jean-paul VARRIER pendant les vacances.

* Isolation - rangement et mise aux normes électriques du grenier: Etagères achetées chez BERNARD.S.A- Devis des Ets LEBLANC-SOVEAUX pour l'électricité- Matériaux pour l'isolation achetés chez GEDIMAT- Attendre réponse pour subventions.

* Culées du pont de l'omignon à Montécourt = 3 devis à l'étude: Ets LEMOINE pour un coût TTC de 68779.02frs - IREM pour 89436.96FrS et BALLESTRA pour 98619.18FrS- Après étude avec la commission et nouvelles précisions données par l'entreprise LEMOINE, c'est cette entreprise qui est retenue.

* Préau de l'école maternelle: travaux de réfection effectués par les employés communaux.

* Travaux sur le réseau d'eau: Gérard FOURNIER explique au conseil ce qu'il va être nécessaire de faire afin de mettre le réseau aux normes du point de vue protection Incendie (bouches supplémentaires à poser). Nécessité de changer des tuyaux (débit trop faible)- Problème de surpression.Programme annuel de changement de compteurs..

- * Achat de tables pour le foyer rural chez SEREN. Coût de cette dépense:16995.90Fr.
- * Plantations peupleraies: effectuées cette année par un pépiniériste belge en mars 1998, ceci afin de pouvoir comparer les variétés et la qualité des produits proposés(+ ou - 240 peupliers)..
- * Etudes aménagement Centre Bourg et Assainissement: en cours de réalisation. Le géomètre travaille actuellement dans le village pour l'aménagement du Centre Bourg.
- * Logements du C.I.L: Monsieur le Maire ,Philippe LEVERT et Jacques PRESTEL sont allés le 20-02 à ST QUENTIN pour recevoir différentes propositions . Nouvelle réunion prévue le 19 Mars. Construction de 6 ou 7 maisons. Commencement des travaux fin 1998, début 1999.
- * Ancienne râperie: Elle va être proposée à la vente. Une réunion doit avoir lieu le 04 Mars avec mr CHARLOT et divers interlocuteurs pour connaître la situation exacte et les possibilités éventuelles à en tirer.
- * A.29: Le périmètre a été voté au TGI de PERONNE le 05 Février - plans visibles en Mairie- Une enquête publique s'y déroulera du 02 au 18 Mars de 10h00 à 12h00. Le commissaire-enquêteur sera présent les 17 & 18 mars. Un registre sera disponible à partir du 02 Mars.
- * DECHARGE MUNICIPALE: Monsieur le maire propose au Conseil une circulaire à distribuer dans chaque habitation au sujet de la récupération des déchets tels que piles, batteries, huiles de vidange, ferrailles...
- * Logement 19 Grande Rue: envisager le changement de fenêtres et huisseries. Faire passer un menuisier pour inspecter et estimer le coût des travaux .

4°: DELIBERATIONS:

- * Indemnité logement instituteurs fixée pour 1998 à 913.73Fr par mois.
- * Participation 1998 SIVOM de PERONNE: 95357.60Fr.
- * Cotisation année 1998 A.P.A. ST QUENTIN: 1.28Fr / habitant + 58Fr par déplacement.
- * Achat de matériel informatique: imprimante laser pour remplacer celle en service actuellement trop vieille et nécessitant des imprimés spéciaux.

5° QUESTIONS DIVERSES:

- * Réderie organisée le dimanche 10 Mai par le club de belote (créé par Pascal OZIOL).
- * Journée Propre fixée au Samedi 21 Mars.
- * Villages fleuris: prévoir une vente de fleurs groupée à MONCHY-faire venir un horticulteur , probablement le 19 Avril de 9h00 à 13h00.
- * Bacs à verres: contacter l'entreprise PATE (problème avec les fils électriques situés au-dessus du container situé près du café de Méréaucourt lors des manoeuvres de la grue)
- * Voir avec le Judo-Club s'il n'y a pas possibilité d'avoir un autre porte tatamis (chariots actuels trop chargés et en mauvais état) pour éviter d'abîmer le plancher et les coins des murs.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL
MUNICIPAL DU LUNDI 23 MARS 1998**

Présents: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-Ph LEVERT-Mmes M. GOURLIN-MH DUJARDIN-Mrs M.RIGAUX-
M.DUPARCQ-JF CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU-JB GRU.
Absent: J. BOUCHEZ.

1°: BUDGET PRIMITIF 1998:

Total des dépenses et des recettes de la Section de Fonctionnement: **4338834Frs.**, dont 1954731Frs affectés à la Section d'Investissement et 2384103Frs de dépenses réparties dans les différents chapitres et pour les recettes 1692671Frs provenant de l'excédent reporté de l'année 1997.

Total des dépenses et recettes de la Section d'Investissement: **2308501Frs**, dont 87000Frs affectés au remboursement du capital des emprunts, 2102700Frs affectés aux divers programmes de travaux de l'année et 78801Frs de déficit sur l'année 1997.

Pour les recettes: 1954731Frs provenant du virement de la section de Fonctionnement, 60000Frs de TVA, 214969Frs de subventions diverses et 78801Frs pour combler le déficit de l'année 1997.

Monsieur le Maire propose, pour l'année 1998, d'étudier l'agrandissement du bureau de la Mairie, l'agrandissement sur place ou ailleurs de la Salle Communale.

La construction de 6 à 7 maisons locatives est confirmée. Les réunions pour la viabilisation à la charge de la Commune se poursuivent.

Vote à l'unanimité de ce budget primitif 1998.

2°: TAUX D'IMPOSITION ANNEE 1998: Compte tenu d'une hausse importante des bases entraînant à taux constant des taxes une très forte hausse du produit attendu, Monsieur le Maire propose de réduire d'environ 1/2 point la valeur de chaque taxe.
Après discussion, le conseil Municipal adopte cette mesure.

Montant des contributions de l'année: **1780703Frs (somme qui correspond au produit des 4 taxes):**

Taxe d'habitation : Taux 1998 fixé à 8.75% au lieu de 9.21% en 1997.

Taxe sur le Foncier bâti: Taux 1998 fixé à 12.03% au lieu de 12.67% en 1997.

Taxe sur le foncier non bâti: Taux 1998 fixé à 29.45% au lieu de 31% en 1997.

Taxe Professionnelle: Taux 1998 fixé à 7.05% au lieu de 7.42%.

Vote à l'unanimité de ces taux 1998.

3°: TRAVAUX ECOLES: La Commission d'Urbanisme a choisi l'entreprise PEIXOTO de Roisel pour la réalisation du carrelage des deux classes de primaire. Coût TTC 65708.91Frs.

4°: FLEURISSEMENT: La commune ne s'inscrit au concours pour 1998.

Malgré l'appel lancé dans le bulletin municipal, peu d'administrés se sont manifestés.

Une journée de vente de fleurs et légumes est prévue à MONCHY le Dimanche 26 Avril avec la venue des Ets CARRE-JOURDAIN.

5°: RAPERIE: Elle est à vendre; Monsieur CHARLOT doit faire des propositions chiffrées par lot à la Commune.

6°: CONSTRUCTIONS : Une réunion avec le CIL aura lieu le Mercredi 25 Mars à ST QUENTIN.

7°: DELIBERATIONS:

- * Contribution 1998 SIVOM de HAM fixée à 220468.92Frs.
- * Cotation Association défense de I.A29 : 178Frs.
- * Indemnités du Maire et des 4 Adjointes modifiées au 01 AVRIL 1998 : Maire = 10.38% de l'indice brut 1018-majoré 815 . 1er Adjoint: 40% de celle du Maire- 2ème Adjoint: 25% de celle du Maire- 3ème Adjoint: 20% de celle du Maire -4ème Adjoint: 10% de celle du Maire -

8°: QUESTIONS DIVERSES:

* Moteur de mise en volée d'une cloche à changer à l'Eglise. Accord du conseil pour accepter le devis des Ets HUCHEZ d'un THT de 9000Frs.

* Journée Propre fixée au samedi 28 Mars- Rendez-vous devant la Mairie à 14h00 pour la - distribution des sacs et des gants.

* Peupleraies: Le pépiniériste a planté 263 arbres.

* Monsieur Jean-Jacques ANDRE propose au Conseil d'organiser un ramassage et un tri de médicaments périmés dans le but d'aider des associations caritatives .Le Docteur Marie-Hélène DUJARDIN se propose d'organiser cette journée avec Monsieur ANDRE.

Levée de séance à 22h15.

DECHARGE

OUVERTURE RESERVEE AUX HABITANTS DE MONCHY - LAGACHE

HEURES d'OUVERTURE : SAMEDI MATIN de 9h00 à 12h30

LUNDI MATIN de 8h30 à 12h00.

SAUF FERIES ET JOURS DE FETES

**Le restant de la semaine, TOUT A FAIT
EXCEPTIONNELLEMENT, uniquement sur
demande à la Mairie, aux horaires d'ouverture du
Secrétariat.**

COMPTRE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 MAI 1998

Présents: Mrs A. VALLETTE-J.PRESTEL-Ph.LEVERT-G.FOURNIER-Mmes M.GOURLIN-MH DUJARDIN-
Mrs M.RIGAUX-M.DUPARCQ-A.BOROWICKI-JF CARBONNAUX-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU-JB GRU
Absent excusé: J.BOUCHEZ.

1°: TAXE " ORDURES MENAGERES " : Monsieur le Maire expose au Conseil ce qui a été proposé lors de la Commission des Finances le 06-5-98, à savoir l'instauration d'une taxe "ordures ménagères" appliquée sur le foncier bâti et applicable à toute la Commune sans exception (sauf bâtiments industriels et agricoles). Ceci afin de sensibiliser les habitants sur l'importance du traitement des ordures ménagères qui coûte une somme importante à la commune (96000Frs / année 1997). Pour 1997, le taux appliqué sur base de foncier bâti aurait été de 5.85%. Le principe d'application de cette taxe sur le foncier bâti est adopté par 13 voix sur 13.

2°: RAPERIE: Toujours à vendre. Prix proposé par Mr CHARLOT: 850000Frs (beaucoup trop cher). 3 entreprises ont été contactées pour établir des devis de démolition des bâtiments.

3°: CONSTRUCTIONS RUE DE LA RAPERIE: Une prochaine réunion doit avoir lieu à ST QUENTIN le 20 Mai - Les travaux pourraient commencer en Novembre 98 selon la disponibilité des fonds du Département.

Comme il en a été convenu lors de la réunion du 17 -11-97, l'achat des 4 parcelles d'une contenance de 9a 47ca appartenant à la CNSR se fera sur la base d'un prix de cession de 33500Frs net pour le vendeur. Vente réalisée par Maître BONEF , Notaire à HAM. La délibération est acceptée par 12 Voix pour & 1 abstention (vote identique à celui du 17-11).

4° AUTOROUTE A.29: D'après les dernières nouvelles, il n'y aura pas de commencement de travaux en 1998. Ouverture prévue dans le 2ème semestre 2000. Reprise des fouilles archéologiques.

5°: FETE DE LA SAINT PIERRE 1998 (27-28 & 29 Juin): Samedi soir barbecue & Feu de St Jean organisés par l'ALAT Terrain de l'Omignon.

Accord du Conseil pour la venue le Dimanche après-midi d'une troupe de Majorettes d'Amiens (30 personnes) - Coût 1300Frs . Prévoir sandwiches et jus d'orange. Défilé du carrefour Rue de TERTRY - Rue de la Chaussée puis Rue d'en bas et retour par la grand' Rue d'où nécessité d'effectuer une déviation par DEVISE-ATHIES-CROIX-MOLIGNEAUX-QUIVIERES-GUIZANCOURT- Pas de buvette , le Café des Sports étant ouvert.

Lundi après la sortie scolaire, distribution de tickets de manèges aux enfants de la Commune d'une valeur de 2400Frs répartie entre les 3 forains.

6°: ASSAINISSEMENT/ EAU: Réunion à Ham sur les études hydrogéologiques qui seront menées dans la commune à l'intérieur du périmètre du P.O.S.

Quelques sondages seront à faire dans les champs et pâtures situés dans les parties basses du village.

Monsieur Gérard FOURNIER rend compte de la visite de Mr WALLER de la DDA qui a expliqué à Messieurs André VALLETTE - Gérard FOURNIER et André THIRARD le mode de répartition des travaux relatifs à la défense Incendie dans une Commune (frais à la charge de la commune et frais à la charge du Syndicat). Les poteaux sont à la charge de la Commune. Nécessité de revoir , après visite des pompiers, la défense Incendie communale.

.../...

7°: AMENAGEMENT CENTRE BOURG: Une réunion aura lieu le Vendredi 19 Juin à 15h00 afin de préparer l'ébauche du cahier des charges .

8°: DELIBERATIONS DIVERSES:

* Résiliation du bail de location de chemin signé entre la Commune et Mr Philippe GOURLIN, à compter de 1998 - Ce dernier ne cultivant plus depuis fin 1996. Successeur l'INRA, à qui il sera demandé de payer une location. En cas de refus, cette parcelle sera attribuée à une autre personne.

* Concert NOEL 1996: L'Harmonie de NESLE nous envoie seulement sa facture de 1200Frs. Accord du Conseil pour régler cette somme.

* Sinistre volée cloche Eglise : Remboursement de la somme de 3069.90Frs par les AMP.

* Subvention exceptionnelle de 2000Frs (13 voix pour) allouée à l'Union Départementale d'Accueil et d'Urgence d'Amiens qui héberge des personnes en difficulté et à qui nous avons déjà eu recours.

* Décision modificative n° 98/01: inscrire 2000Frs art 65738 DF et les prélever art 022 DF.

9°: QUESTIONS DIVERSES:

* Cailloux dans le cimetière: devis de Mr CAUSSIN pour 26 tonnes de mignonettes (cailloux blancs) à 140Frs / T rendue.

* Coulées de boue Juin 97: Mr le Maire a rencontré un chargé de mission de la SOMEA en compagnie de Mrs VANOYE & PINCHON de la CNSR. Cet organisme propose un creusement ainsi qu'un entourage conséquent du trou actuel et un allongement du fossé dans les pièces de la CNSR . Ces deux sujets seront revus avec le propriétaire de la CNSR.

* Projets de travaux communaux: Mr FELIX, d'ASTELLE ARCHITECTURE est venu sur place afin d'étudier la possibilité d'extension du secrétariat de Mairie dans le jardin , ainsi que pour la construction d'une salle permettant de pratiquer un certains nombre de sports (judo-gymnastique volontaire , sports pour les enfants des écoles). Plusieurs possibilités vont être étudiées: Monsieur le Maire demande au conseil son accord pour mettre en place une étude qui sera prise en charge par le cabinet ASTELLE ARCHITECTURE. Le Conseil accepte cette proposition et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tous les documents nécessaires à ce projet .

* Groupement des rivières de la Haute Somme: Suite à l'action menée par le conseil Général pour la mise en valeur des rivières de l'Est de la Somme, une réunion avec les adjoints a eu lieu avec la présence de Mr DHEMMIN (du Conseil Général) le 06 Mai 1998. La Commune a exposé ses différents points de vue quant à la gestion actuelle de l'Omignon et des contre-fossés. Pour rappel, la Commune paye actuellement + ou - 23000Frs de taxe annuelle, sans compter les divers travaux effectués par les agents communaux.

* Monsieur le Maire indique au Conseil que le Département met en place différentes subventions pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées moteur désireuses de réaliser des travaux d'hygiène ou d'amélioration de déplacement. Ceci leur permettant de rester dans leur logement remis en état.

.../...

.../...

* Fleurissement: Les fleurs seront plantées après le 15 Mai. Mme CHARLIER souhaite qu'on installe deux bacs dans la Rue d'en bas et se charge de les entretenir. Seules deux autres personnes se sont manifestées pour le fleurissement du village.

La vente de fleurs et légumes organisée le 26 Avril a été un succès (Mr CARRE est satisfait et souhaite recommencer l'an prochain).

* ROND POINT SUR RN29 : Le plan des travaux est affiché en Mairie pour consultation.

* Abattage des peupliers au terrain de football: nécessité de retirer le filet attaché dans les arbres. Travail qui sera réalisé par les dirigeants du club. Le remontage de trois poteaux supplémentaires ,de l'électricité et du filet pourra être effectué par la SICAE.

* Jumelage : Yannick BRESOUS informe le conseil de la venue de la délégation allemande les 03 & 04 Octobre 1998.

* Voirie : Marc RIGAUX souhaiterait qu'un busage soit fait sous la route de Vraignes , après la bouche d'égout actuelle.La DDE consultée, n'est pas d'accord pour faire ce busage considérant qu'il n'améliorerait pas la situation , compte tenu des travaux récemment effectués sur les bas-côtés de cette route.

D'autre part, pour améliorer l'écoulement des eaux du carrefour (Routes de Vraignes et de Tertry) jusqu'au chemin Tétard, il sera demandé un devis pour la mise en place d'un busage enterré.

* Marie- Hélène DUJARDIN informe le Conseil qu'un ramassage de médicaments périmés va être envisagé dans la Commune à la rentrée de Septembre en association avec Mr J.J ANDRE.

* Suite à la Journée Propre, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de ne pas perdre l'occasion de dire aux habitants de MONCHY-LAGACHE que la propreté du Village doit être une préoccupation constante .

Levée de séance à 22h40.

RAPPEL

DIVAGATION DES CHIENS

Elle est interdite . Les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues.

Les propriétaires de chiens sont priés de veiller à la propreté des lieux publics (trottoirs, places...).



JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Créé en Mars 1978, notre club a fêté au cours de la saison 1997/1998 sa vingtième année d'existence .Au cours de ces 20 ans , 5 présidents se sont succédés à la tête du club : Messieurs José GOMEZ , Jean-Claude DUPARCQ , Claude WALLART et Michel CAPON et j'assume cette fonction depuis Octobre 1993.Ce sont également 17 ceintures noires qui ont été formées au club par notre professeur Patrick MISTRAL, que je tiens à remercier. Je remercie également l'ensemble des membres du conseil d'administration qui agissent bénévolement pour le bon fonctionnement de notre association..

Le nombre de licenciés n'a cessé de progresser et nous avons atteint cette saison 100 licenciés venant de plus de 20 communes différentes. Cette année encore les judokas de notre club ont participé à de nombreuses compétitions et ont obtenu de bons résultats dans les rencontres amicales inter-clubs (pour les plus jeunes) mais aussi dans les manifestations officielles au niveau départemental et régional (pour les compétiteurs expérimentés).

Nous sommes prêts pour débiter une nouvelle saison dont les premiers entraînements auront lieu le mercredi 2 septembre 1998 à partir de 17h30.

La présidente
Agnès RICHY

Membres du conseil d'administration

<u>Présidente</u>	Agnès RICHY
<u>Trésorier</u>	Bernard LERICHE
<u>Secrétaire</u>	Evelyne VANDEROSIEREN
<u>Secrétaire adjointe</u>	Martine BLERIOD

Membres : Mesdames CHASSAGNOUX , DE KERF , DOYEN , OGER
Messieurs BLERIOD , BOILLEAU , BRESOUS , CAPON , RICHY
Bruno, Joël et Pierre.
Mademoiselle DE KERF Myriam

ANNIVERSAIRE DU JUDO-CLUB...20 ANS DEJA.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE (lue par Mme M.GOURLIN)

MESDAMES, MESSIEURS ET TOUS LES JUDOKAS,

* C'EST SOUS L'IMPULSION DE MONSIEUR MICHEL GRU, MAIRE DE LA COMMUNE QUE LE GRAND CLUB DE JUDO QUE VOUS AVEZ AUJOURD'HUI, A ETE MIS EN PLACE DANS LES ANNEES 1977/1978.

* EN TANT QUE CONSEILLER MUNICIPAL A L'EPOQUE , ET MAIRE MAINTENANT, JE NE REGRETTE PAS CETTE INITIATIVE ET JE LA SOUTIENS PLEINEMENT.

* BIEN SUR, IL Y EUT QUELQUES PETITS ACCROCHAGES, PAS SEULEMENT ENTRE LES CHARIOTS ET LES MURS DU FOYER RURAL, MAIS TOUT S' ARRANGE.

* IL EST EXCELLENT POUR TOUS LES JEUNES SPORTIFS QUE VOUS ETES, D'APPRENDRE A SAVOIR SE MAITRISER, A SE DEPENSER PHYSIQUEMENT ET A CONTROLER SA FORCE.

* JE REMERCIE TOUS LES EDUCATEURS ET LES PARENTS, PARTICULIEREMENT :

MONSIEUR MISTRAL - VOTRE DIRECTEUR ET PROFESSEUR-

: AGNES RICHY - LA PRESIDENTE DU CLUB

ET TOUTES LES PERSONNES QUI, DANS L'OMBRE S'OCCUPENT DE LA SALLE, DE LA TRESORERIE ET VEILLENT EN PERMANENCE A CE QUE TOUT SE PASSE BIEN.MERCI à EVELYNE VANDEROSIEREN.

* C'EST EN CONFIANCE ET CONNAISSANCE DE CAUSE QUE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE CONTINUERA A METTRE A LA DISPOSITION DU CLUB DE JUDO LE FOYER RURAL ET LES SUBVENTIONS.

* JE VOUS SOUHAITE UN TRES BON ANNIVERSAIRE.

* A 20 ANS TOUS LES ESPOIRS SONT PERMIS.

* JE VOUS FELICITE ET NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR CONTINUER A ANIMER LE VILLAGE, FORMER LES FILLES ET LES GARCONS DE LA COMMUNE ET DES ENVIRONS ET REUSSIR TOUJOURS MIEUX VOS CONCOURS ET PRESTATIONS SPORTIVES.

* A TOUS TRES BON ANNIVERSAIRE.



FAMILLES RURALES:

Le Centre de Loisirs " La Ruche" a ouvert ses portes le Jeudi 02 Juillet.
Il fonctionnera jusqu'au 30 Juillet, jour où un Rassemblement départemental auquel nous participerons est organisé à MOREUIL et où vous êtes tous cordialement invités.

75 enfants fréquentent ce Centre qui se divise en:

- * Centre des grands, dirigé par Christophe secondé par Magali, Myriam, Sophie en qualité de monitrices et par Cécile et Delphine en qualité d'aides.
- * Centre des petits, dirigé par Véronique secondée par Elise en qualité de monitrice et par Marie-Laure en qualité d'aide.

Notre BUT est de permettre aux enfants vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en leur préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu et capables de s'y développer et d'y vivre heureux. L'éducation reste plus que jamais l'affaire des parents mais nous essayons d'être une aide et d'apprendre à l'enfant la maîtrise de soi, le respect de l'individu, la responsabilité et la participation.

De nombreuses sorties sont prévues durant ce mois, mais nous n'avons pas voulu les multiplier pour que chaque enfant prenne le temps de s'exprimer par le jeu, l'expression corporelle ou le bricolage.

Nous avons déjà été invités par ATHIES pour une après-midi football. Nous irons au poney-Club de VERMAND, aux Canards de la Germaine, à la Bibliothèque du Centre Socio-Culturel de HAM, à l'Élevage du Santerre (chevaux de trait), à l'Élevage d'autruches, au mini-golf & à la Pêche de St Christ, à AMIENS (par le train), à ST QUENTIN (Musée des Papillons), à la Pêche aux Etangs de la Cabourerye (Merci à l'Amicale des 2 ETangs qui anime cette journée) . Nous irons à la piscine et ferons des promenades à bicyclette.

Un mini-camp est organisé pour 12 enfants à ST QUENTIN . " Youpi Circus" leur apprendra jonglerie et équilibre.

N'oubliez pas qu'une réunion est prévue chaque semaine et que nous comptons sur la présence des Parents pour y faire le point . La première réunion est fixée au Mercredi 08 à 16h00.

.../...

SAMEDI 25 JUILLET à 20h00
au FOYER RURAL
FETE DU CENTRE 1998.

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour applaudir les artistes.

Un camp pour les 12-13 ans a également été organisé. Il se tiendra dans les Alpes du 18 au 25 juillet; 10 jeunes adolescents y participeront. Ils partent joyeux à la découverte de la montagne et de tous ses plaisirs.

Bon Eté à Tous & à Bientôt.

Brigitte DUPARCQ.
Présidente "Familles Rurales"



FAMILLES RURALES

Moreuil

Jeudi 30 Juillet 1998

à partir de 10 h 00



PREVENTION

*Santé,
Sécurité,
Toxicomanie.*

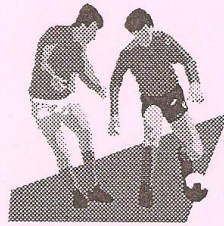


*Spectacles,
Expositions,
Jeux ...*

Avec la participation
de professionnels

MOI J'CRAINS
RIEN!

Familles Rurales, Fédération de la Somme
21, Rue Sully BP 09
80 016 AMIENS CEDEX
Tél. : 03 22 54 61 61 / Fax. : 03 22 54 61



CLUB DES SUPPORTERS DE L'OLYMPIQUE

de MONCHY - LAGACHE

Pour la première année de notre Club, nous sommes satisfaits de nos manifestations.

Nous remercions toutes les personnes (ainsi que les commerçants) qui ont contribué à leur bon déroulement.

Déjà de nombreux membres ont rejoint notre Club. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues!

Nous espérons une plus grande participation des joueurs et dirigeants à nos manifestations à venir.

Notre projet de début de saison va se concrétiser : pouvoir offrir un survêtement à tous les licenciés.

RAPPEL DE NOS FUTURES MANIFESTATIONS:

* DIMANCHE 26 Juillet : Concours de pétanque.

* SAMEDI 10 Octobre: Concours de belote.

BONNES VACANCES A TOUTES & TOUS

Le Bureau.



OLYMPIQUE DE MONCHY-LAGACHE

La saison 97/98 vient de s'achever, l'heure est au bilan.

Celui-ci a été fait lors de l'assemblée générale du 19 juin: il est satisfaisant pour l'ensemble des équipes engagées en championnat.

L'équipe première termine troisième de son groupe; pour une première saison passée à ce niveau, ce n'est pas mal.

L'équipe réserve se place en milieu de tableau mais ce qui est réjouissant pour cette équipe c'est d'avoir tenu bon toute la saison et de ne pas enregistrer un seul forfait.

Pour les moins de 15 ans, ils finissent à la première place: félicitations à tous!

Enfin un grand bravo aux "benjamins à 9" pour leur enthousiasme et leur persévérance car ils sont tous, ou presque, débutants dans la pratique du foot.

Maintenant parlons des activités extra-sportives: toutes les manifestations organisées ont connu un franc succès.

Le clou de ces activités a été un déplacement au stade de France pour la finale de la coupe de France. Le club a réalisé son projet, préparé depuis trois ans, d'emmener ses jeunes assister à ce match. Ils ont pu admirer cette superbe réalisation qu'est le "Stade de France", ils en garderont un grand souvenir.

Place maintenant aux remerciements d'usage: à Mr et Me André-Bouthors pour leur générosité ainsi qu'à Mr Gautier Audinot pour l'attribution d'un jeu de maillots. Ceci s'est passé au mois de mai, à l'issue d'un match entre les moins de 15 ans et les dirigeants: ce fut un agréable moment pour tous et toutes.

Merci à Christiane pour l'entretien des équipements.

Merci également aux arbitres et entraîneurs du club, aux parents et aux dirigeants pour leur dévouement et leur présence, aux autres habitants de la commune et à toute les personnes qui s'intéressent à la vie de l'Olympique de Monchy.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous dès septembre pour la saison 98/99

Le bureau.

PS: organisation d'un concours de boules au mois d'août à une date à définir.



HARMONIE SAINTE CECILE DE MONCHY - LAGACHE

Après le Concert de la Fête de la Musique, bien au chaud et à l'abri à MOISLAINS , nos courageux musiciens ont bravé le froid et la pluie pour le Concert de la Saint Jean le 27 Juin à MONCHY-LAGACHE.

Bravo et merci aux sympathiques et fidèles musiciens de nos deux Villages, toujours prêts à rendre service et à animer vos manifestations.

Amis associatifs, n'hésitez pas à les contacter dans ce sens (Philippe LEVERT ou Jacques PRESTEL).

Jacques BOUCHEZ.

QUELQUES CRAMPES ET UN PEU DE SUEUR POUR HANDICAP INTERNATIONAL

L' Association Loisirs-Animations-Tourisme de MONCHY-LAGACHE et l'Association des Professions libérales de Santé du Canton de HAM vous proposent un Relais Pédestre jusqu'à LYON, siège d'Handicap International.

650Kms en 6 jours 1/2 , c'est-à-dire 100Kms par jour en relais de 20Kms à travers la Bourgogne, le Nivernais, le Morvan, le Beaujolais sur les petites routes de nos Villages.

Il nous faut un minimum de 5 relayeurs capables de faire 6 fois 20Kms en courant.

Compte tenu de l'expérience de deux relais sensiblement identiques , ce projet est réalisable par toute personne en bonne santé et bien entraînée.

DATE PROPOSEE: Vacances de Pâques 1999.

PRINCIPE: A chaque Village traversé, nous demandons une promesse de dons pour Handicap International (il y a deux ans, nous avons " récolté " 30000Frs pour Médecins sans Frontières selon le même principe).

Les cyclistes accompagnateurs sont les bienvenus s'ils se sentent capables de faire 100Kms par jour à 10Kms / heure.

Si cela vous intéresse, contactez-moi au : 03-23-81-00-47 le matin, en vue d'une réunion d'information et de préparation en Septembre. Merci.

Jacques BOUCHEZ.

A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural

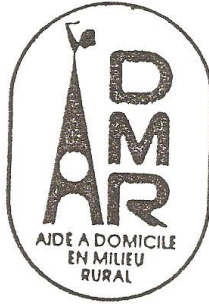
Le service de repas à domicile, lancé en février par l'Association, connaît un beau succès. Nous tenons à préciser qu'il est accessible à toutes les personnes âgées de + de 60 ans. Il suffit de nous contacter au 03.22.85.66.07 ou au bureau du 21 Grande Rue à Monchy Lagache. De même pour la téléalarme, toute personne de + de 60 ans, seule ou isolée, peut l'obtenir. Elle lui en coûtera 35 francs par mois, mais ce service la sécurisera. N'hésitez pas à nous contacter.

Le dimanche 26 avril, l'Association conviait tous ses membres à 12 heures 30 au Foyer Rural de Monchy pour fêter ses 20 ans d'activité au cours d'un déjeuner familial.

Les "Responsables Village" des 14 communes - Villecourt, Ennemain, Athies, Estrées-Mons, Tertry, Monchy Lagache, Quivières, Ugny l'Equipée, Douilly, Offoy, Matigny, Y, Croix-Moligneaux et Devise- entouraient les "Personnes Aidées" qui s'étaient déplacées avec leurs Aides-Ménagères accompagnées de leurs conjoint et enfants. De nombreuses Aides-Ménagères, retraitées ou anciennes, étaient là aussi. Quelques maires avaient su se libérer pour se joindre à nous. L'orchestre qui jouait en sourdine des airs très "Radio bleue" eut tôt fait de conquérir les Aînés, qui très vite se sentirent en confiance. Ambiance très "bon enfant", on dansait, on bavardait, on se réjouissait de retrouver les amis d'antan des villages voisins. Le repas de monsieur Fournier fut très apprécié, le délicieux gâteau d'anniversaire eut un gros succès et les jeunes serveuses, souriantes et zélées, apportèrent une note de gentillesse à l'égard de tous.

Oh surprise! à la fin du repas, une "personne aidée" d'Athies s'est approchée du micro et à déclamé un petit poème (voir ci-contre) qui a rempli de joie tous les membres de l'Association.

Ce fut vraiment une fête très réussie.



C'est un grand merci
Que l'on vous dit ici
En cette circonstance
Avec ses bons plats de résistance
Que cela nous semble bon
De se retrouver tout de bon
Heureusement qu'il y a des personnes
Dévouées auprès des vieilles personnes
Qu'elles apprécient beaucoup
Quand les forces n'acceptent plus le coup
On "attend" notre Aide Ménagère
A qui on ne pensait pas naguère
Les jeunes se relèvent au boulot
On leur doit un petit bravo
La musique nous égaye
Et les convives s'en payent
En bavardant harmonieusement
Nous repartirons le cœur content
Le moral satisfait de ce bon temps
Souhaitons aux descendants autant de compassion
Que vous en avez à notre intention
Un grand merci à l'Association qui a su organiser
une si belle oeuvre
Pour satisfaire les aînés et par delà, offrir
du travail à quelques jeunes
Qui entrent en contact et en union
Avec une autre génération
Dessert plus que délicieux
Qui régale aussi les yeux
C'est en l'honneur de l'A D M R que je tiens à
vous dire ceci
Félicitations à l' A.D.M.R.

Charlotte MARCHANDISE. 80 ans
ATHIES

ASSOCIATION LOCALE D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
"Monchy et environs"
21, Grande Rue - 80200 Monchy Lagache - Tél. : 22 85 66 07



Association des CPG - CATM - TOE & Veuves



Au cours de ce premier semestre, la Section de Monchy Lagache (43 membres) a organisé et/ou a participé à plusieurs manifestations.

A Monchy Lagache :

22 février : Nos concours Karaoké, Cadets, Juniors et Seniors, ont obtenu un franc succès dans une ambiance très familiale. Tous les concurrents ont été récompensés, et ceci, de par le soutien et la générosité des Artisans, des Commerçants Monchysois et du Conseil Municipal. Merci à eux tous. Malheureusement les spectateurs n'y étaient pas aussi nombreux que les années précédentes. Peut être faut-il espacer ce type de manifestation?? Nous restons à votre écoute pour 1999.

8 mai : Commémoration de la Victoire 1945. Messe en la mémoire de nos Camarades disparus et cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes, lecture du message de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, appel de nos morts, chant par les enfants des écoles, sonneries et Marseillaise interprétées par l'harmonie Sainte Cécile, le tout suivi par un très nombreux public. Merci à vous tous.

A cette occasion, ont été honorés :

Croix du Combattant : Lucien Reglain

Médaille Commémorative "Algérie" : René Allegaert, Gérard Cochet & Lucien Reglain

Médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN-AFN) : René Allegaert.

Félicitations à tous ces récipiendaires.

A l'extérieur :

29 mars : Congrès cantonal organisé par la Section de Matigny/Croix Molineaux. Notre section y était fortement représentée.

Au cours des différentes manifestations du jour, ont été honorés:

Croix du Combattant : René Allegaert

Médaille du Mérite Fédéral : André Vallette, notre Président

Félicitations à ces deux récipiendaires.

2 mai : Congrès Départemental à Amiens - Un membre de la Section, délégué du canton, a participé à la commission "Communication" et à la séance plénière.

3 mai : Trois membres de la Section ont accompagné notre drapeau aux différentes manifestations du Congrès Départemental à Friville Escarbotin.

Pour le deuxième semestre sont prévues.

A Monchy Lagache :

lundi 14 juillet : Participation à la fête des Associations au côté de la Municipalité.

mardi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice 1918, 80ème anniversaire.

A l'extérieur :

samedi 05 septembre : A l'occasion du 80ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, visite de Verdun et de ses champs de bataille.

vendredi 16 octobre - 18h30 : Cérémonie du souvenir -21ème anniversaire de l'Inhumation à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette du Soldat Inconnu mort en Afrique du Nord- au monument aux morts de Croix Molineaux avec tous les drapeaux du canton.

Venez nombreux soutenir et encourager nos actions. Merci d'avance.

Bonnes et agréables vacances à vous Toutes et à vous Tous.

A. BUJADINOVIC
juillet 1998

CLUB DE L'OMIGNON

LES AINES RURAUX DE MONCHY LAGACHE



Les réunions de premier mardi de chaque mois se passent dans une ambiance des plus chaleureuse, les jeux de société font la une, sans oublier la traditionnelle collation.

Fin mai, nous avons fait une petite excursion sur Amiens avec le minicar. Au programme nous avons les Grottes de Naours, la Cathédrale d'Amiens (visite très intellectuelle et enrichissante), les Hortillonnages et le pique nique avec un panier repas fortement apprécié. Le temps a été avec nous pendant la majeure partie de la journée, sauf pour la promenade en barque où les parapluies étaient de sortie. J'en profite pour remercier monsieur Vallette et le SISCO MTD pour le prêt du minicar.

Une bien belle journée, donc une expérience à renouveler, plusieurs projets sont à l'étude (Fourmies, Chantilly, Pierrefonds, Marquenterre et autres)

.....

*Bien des hésitations et puis un jour enfin,
Des bonnes volontés prirent les choses en main
Alors on reprit goût à la lutte, à la vie.
Et le flambeau tombé, et bien il fut repris.
Nous n'étions plus si vieux, même les plus âgés.
Nous étions devenus, simplement, des aînés.
Des aînés, pas des vieux, voyez la différence.
C'est vraiment plus gentil, cette simple nuance.
Aimons-nous, aidons-nous et toujours sourions,
Nous traçons le sillon que bien d'autres suivront.*

Louis Gilleron.

Oui! nous attendons les nouveaux retraités. Pas d'hésitation, il faut venir grossir nos rangs.

L'ambiance y sera bonne. A bientôt.

Jacques Prestel
juillet 1998

L'AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache



L'Assemblée Générale de l'Association s'est déroulée le vendredi 30 janvier au Foyer Rural. Les trois rapports présentés, moral, activités et financiers, ont été acceptés à l'unanimité. Le 3ème Vice-Président démissionnaire a été remplacé par Philippe Blondel et le deuxième tiers sortant a été réélu dans sa totalité. Au cours de notre réunion du 20 février, Philippe Blondel a été désigné comme interlocuteur privilégié des "Jeunes".

Malgré un empoissonnement 1998 réussi -130 kg de gardons, 40 kg de carpes herbivores et 30 kg de tanches mis à l'eau le 06 décembre 1997-, nous notons, comme beaucoup d'autres sociétés de pêche, une diminution de nos effectifs. Il faut souhaiter que cela n'est dû qu'aux intempéries du mois de mai. Par contre les différentes activités programmées ont eu un certain succès.

Notre troisième saison s'est ouverte le dimanche premier mars par le Marathon de la Pêche, concours par équipe de 2 pêcheurs. Malgré une température hivernale, 41 équipes y ont participé. Au cours de ces cinq heures de pêche, 2116 prises (182 pour la meilleure équipe) ont été réalisées pour un poids total de 59,450 kg. Tous les poissons ont été remis à l'eau. Une première expérience a reconduire l'année prochaine, le dimanche précédant l'ouverture de la pêche en rivière de 1ère catégorie (Omignon).

Le petit étang a vu une forte animation lors de la journée de la truite du dimanche 19 avril et lors des journées portes ouvertes (accès libre à tous) des 6 et 7 juin. Pour ces trois journées, 60 kg de truites ont été lâchés, soit un peu plus de 200 unités.

Le dimanche 19 juillet, les étangs seront réservés pour nos concours d'été, individuel le matin et par équipe de 2 l'après midi, une occasion offerte aux pêcheurs monchysois pour se frotter aux spécialistes de Ham, de Péronne, de Saint Quentin et d'ailleurs.

Courant la deuxième quinzaine de juillet, le petit étang sera réservé pendant toute une journée en semaine aux plus "Grands" de la Ruche afin qu'ils puissent s'essayer au plaisir de la pêche, avec déjeuner en commun au bord de l'eau. La fourniture du matériel et l'encadrement halieutique seront assurés par l'Amicale des 2 Etangs.

L'après midi du samedi 12 septembre les étangs seront réservés pour le concours de pêche des moins de 16 ans. Accès libre, sans timbre piscicole et sans carte à l'étang. S'inscrire dès maintenant auprès de Philippe Blondel ou de Noël Oziol.

Dimanche 13 décembre, rendez-vous est donné aux pêcheurs pour une chasse au carnassiers.

Les photos de nos plus belles prises 97/98 seront exposées à l'occasion de notre participation, au côté de la Municipalité, aux manifestations du 14 juillet.

L'empoissonnement 1999 sera réalisé à la mi-décembre, période nous garantissant la meilleure réussite. Ainsi la pêche dans les étangs communaux sera interdite à partir de cet empoissonnement, moment très important dans la vie de notre Association.

Les cartes de pêche à l'étang -année et journée-, au prix 97, sont en vente au CAFE DES SPORTS. Merci à Mr Serge Dubreucq, qui a bien voulu, à la suite de Franck Thérenzien, prendre la distribution de nos cartes de pêche.

Que l'étang communal soit un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Amis de la nature.

Bonnes et agréables vacances à tous les lecteurs de ce "NOTRE VILLAGE" no 64

André. BUJADINOVIC
Juillet 1998

COMITE DE JUMELAGE

Viendront? Ne viendront pas? Ordre, contrordre... Au printemps? En été? Non, pas en hiver! Normalement, sous le bon soleil d'automne...(c'est prévu...)

A l'heure où ces lignes sont écrites, c'est la date des 24 et 25 Octobre qui semble finalement le mieux convenir à nos amis de DUNZWEILER.

Monsieur WAGNER s'assure de son côté que tout son petit monde sera bien là , cette fois... J'en fais autant côté français en espérant qu'après ces changements à répétition, nous-mêmes serons bien en mesure de recevoir nos invités sans trou dans nos rangs...

Pas facile de réunir une cinquantaine de familles, c'est sûr !!! Et on a toujours un pincement au coeur en pensant à ceux qui ne peuvent être de la fête...

Enfin! L'essentiel est bien que nous arrivions à nous rencontrer en toute amitié!

Il semblerait acquis que les français prennent plaisir à parler football, cette année...

Nos amis allemands, moins... On ne sait pas bien pourquoi?!

Une bonne bière devrait arranger tout cela...

Y.BRESOUS

CLUB DE GYMNASTIQUE

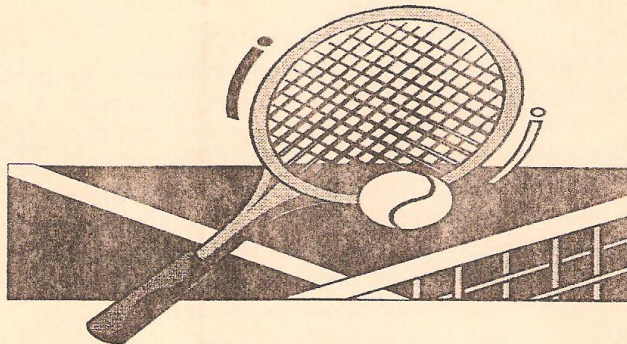
La saison est terminée. Cette année, nous étions 23 licenciées: un peu moins que d'habitude... Le temps des vacances est là, le temps du "farniente" et de la vie en famille. Nous reprendrons nos séances de gym le LUNDI 20 SEPTEMBRE à 20h, au Foyer Rural. Ce sera alors l'occasion de nous retrouver, d'entretenir notre forme, ou simplement de nous détendre...

Toutes celles (et tous ceux) qui sont intéressées(és) par nos activités peuvent me contacter au 03.22.85.72.42...

Bonnes vacances à tous !!!

M-A.BRESOUS

TENNIS CLUB de MONCHY-LAGACHE



Bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre club.

Actuellement, nous avons toujours quatre joueurs classés.

Un stage de Tennis d'une heure et 30 minutes par jours se déroulera dans la troisième semaine du mois d'août. Celui-ci est ouvert à toutes et à tous pour les jeunes de 6 à 18 ans. Pour toutes inscriptions ou renseignements veuillez contacter ce numéro : 03 22 85 62 70

De nouvelles élections ont eu lieu au mois de Mars. Le bureau reste inchangé.

Un petit rappel pour les Cotisations concernant l'année 1998.

Licences et Assurances comprises :

<u>Jeunes de moins de 18 ans :</u>		90 Fr.
<u>Adultes :</u>	Première personne	260 Fr.
	Deuxième personne	220 Fr.
	Troisième personne	180 Fr.

Ticket Horaire : **20 Fr.**

Ces tickets peuvent vous être fournis soit auprès de **Mr Fournier** ou soit par des personnes responsables indiquées ci-dessous :

DUPONT Daniel	Président	03 22 85 65 00
DUJARDIN Hervé	Trésorier	03 22 85 65 07
GRU Jean-Baptiste	Secrétaire	03 22 85 60 37

Nous vous souhaitons une Bonne Saison Tennistique.

Le Bureau

Les origines de l'arc

L'histoire de l'archerie est aussi riche que celle de l'humanité.

L'arc, ce prolongement physique, ce propulseur solutionna les principales inquiétudes subsistancielles de nos ancêtres.

Pour notre première rencontre, dans ce "minimag" qui vous est offert, nous vous proposons une vision panoramique, un reflet historico-géographique de l'archerie.

Prochainement nous nous aventurerons sur des sites, en des périodes localisées afin d'élucider quelques aspects de cette grande fresque.



Dix mille ans avant notre ère, des peintures rupestres montraient déjà des archers chassant des mammifères sauvages.

Des arcs sous forme de fossiles, découverts dans des tourbières, datent de huit mille ans avant notre ère. Ces arcs fossiles étaient en bois d'if, fort peu travaillés.

Les flèches (des branches) ont d'abord été lancées à la main, puis propulsées. Leur extrémité était armée de pointe de silex ou d'obsidienne quand la taille de la pierre était connue, sinon elle était faite de bois comme le font encore de nos jours les Indiens d'Amazonie.

Malheureusement, tous les matériaux organiques composant l'arc, sa corde et les flèches ont pu être utilisés pendant des millénaires et disparaître sans laisser de trace. Il est raisonnable de supposer que l'ARC est né vers la fin de l'époque Paléolithique, il y a environ 20 000 ans. Encore que la pointe de flèche amérindienne évoquerait sa probable utilisation par le peuple saharien, il y a environ 50 000 ans, au temps où le Sahara n'était pas encore un désert.

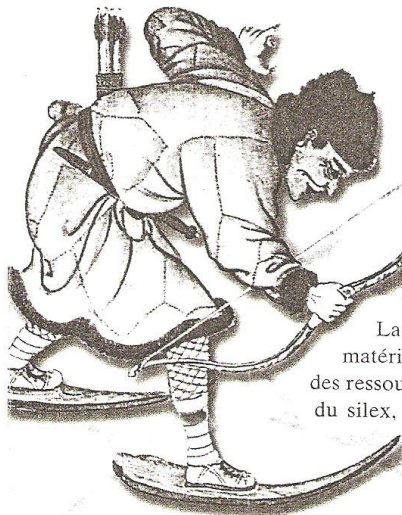
L'origine de son invention est peut-être due à des circonstances très fortuites !

L'arc a simplifié la tâche des chasseurs préhistoriques... mais les a incités à tirer sur leurs semblables. L'application à fabriquer les pointes de flèches (symétrie, régularité dans les éclats) même à l'époque de la pierre taillée, nous incite à en déduire que le même soin présidait à la fabrication des arcs et des flèches. Des squelettes d'homme de l'époque Mésolithique (8500 à 4000 avant J.C) avec la présence de pointes de flèches dans certains os, attestent de la violence des combats, de la puissance et de la structure des arcs. La trajectoire directe des traits, compte tenu des parties du corps atteintes, tend à démontrer déjà l'existence de plumes sur les flèches.

L'arc sous l'Antiquité

Les vallées du Tigre et de l'Euphrate, riches et fertiles, donc très convoitées, obligèrent leurs occupants à créer des milices pour se défendre. L'arc utilisé par les cavaliers et les équipages de chars était très court.

Les troupes romaines n'étaient pas systématiquement constituées d'archers, mais par contre, les Romains pratiquaient le tir à l'arc en tant que sport et distraction. Un monument fut érigé à la gloire d'un "Docteur ès-flèches" (Doctorus Sagittarius) : Flavius Expeditus.



La nature et la qualité des matériaux utilisés dépendaient des ressources locales. En dehors des silex, les pointes de flèches étaient faites d'os, d'ivoire, de jaspe, d'obsidienne, de cristal de roche.

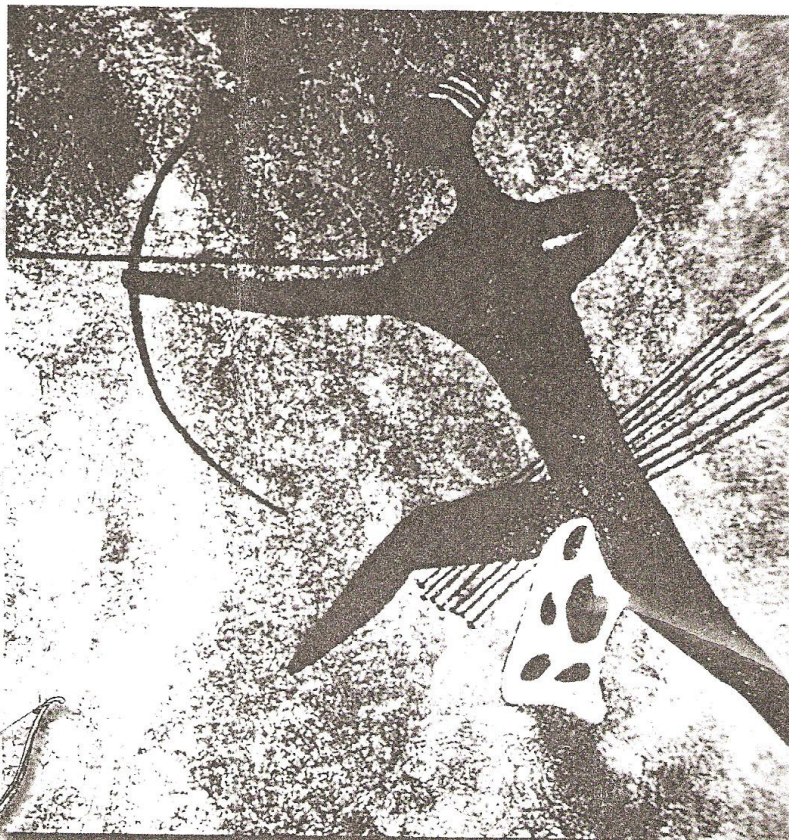
Emmanchées dans la hampe, elles étaient assemblées au moyen d'un enduit de bitume ou de résine.

En Egypte, les arcs en bois d'acacia poli, étaient courts, de section ronde et de faible puissance. L'emploi des carquois fut généralisé, les gardes de bras ou brassards apparurent sous forme de roseaux enroulés en spirale. La pointe en bronze apparut, mais la forme en feuille de laurier ou d'amande subsista.

En Asie Centrale, où le bois de qualité en longueur suffisante faisait défaut, les hommes imaginèrent des arcs appelés **composites** : une âme en bois ou un bambou de forme aplatie, une face renforcée par de la corne, l'autre par du nerf ou du tendon de boeuf ou d'aurochs.

Leurs arcs étaient à **double courbure**.

Cette conception est fondée sur le principe que la corne est compressible tandis que le tendon est élastique.



L'arc en Orient

L'arc oriental, le plus perfectionné, était composé d'une âme en bois assez souple, d'une face interne (côté corde) garnie de deux plumes de corne qui se rejoignaient sous la poignée. La face externe sur laquelle étaient collés parfois trois couches de tendon de boeuf. L'extrémité des branches était travaillée à la vapeur, puis séchée sur un support courbé, à l'inverse de la traction exercée lorsque l'arc est bandé (le tendon dépassait 6 mois).

Les Turcs utilisaient l'éralp, un arc à adhérence à la colle.

L'arc tartare (ou tatar) le plus puissant, avait une âme en bambou, des côtes en corne et un guide-corps en ivoire. Les arcs avaient 90 cm et les cordes étaient en cuir.

Au Japon, le tir à l'arc était enseigné aux samouraïs. Ils utilisaient un arc japonais appelé yumi, qui était au tiers inférieur de la longueur de l'arc occidental.

Ces arcs décoratifs étaient contrecollés et avaient une double courbure.

Les adeptes de nos jours

